

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Vaux-sur-Sûre, Monsieur Besseling,

L'autorisation	N° EC157
Est délivrée à	LU004 – Unité Saint-Exupery - Sibret
Domicilié	Rue du Centre, 5A à 6640 Sibret
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Local Scout de Sibret situé Rue du Centre, 5A à 6640 Sibret
Capacité	35 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 05 juin 2024.

Le 10/09/2019

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume